

## AVIS DE RADIATION

**AVIS** est par les présentes donné que le Comité sur la sténographie, à sa séance virtuelle du 13 mai 2025, en vertu du devoir lui étant imposé par les articles 11 et 12 du *Règlement sur la formation, le contrôle de la compétence, la délivrance d'une attestation et la discipline des sténographes*, a prononcé la **radiation** des membres ayant fait défaut d'avoir payé leur cotisation annuelle pour l'année 2025-2026 dans le délai imparti.

Le Comité sur la sténographie a prononcé la radiation des personnes suivantes :

327006-8	M <sup>me</sup> Geneviève Denis
289214-6	M <sup>me</sup> Renée Dupras

Montréal, le 15 mai 2025

M<sup>e</sup> Sarah Thibodeau  
Secrétaire du Comité sur la sténographie